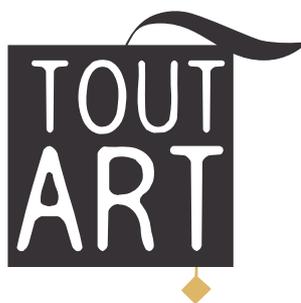


Juridique

# LES CONTRATS COMMERCIAUX DANS LE SPECTACLE VIVANT

Version au 19/06/2023

Fiche descriptive de formation



## Public concerné

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

## Objectifs et compétences visées

Connaître et comprendre le **cadre juridique** et la **réglementation professionnelle** qui s'appliquent dans le secteur du spectacle vivant.

Faire le point sur les **différents types de contrats commerciaux** tant lors de l'exploitation d'œuvre que lors de sa production.

Être capable de repérer les **adaptations nécessaires** de ses contrats lors des différentes situations et événements qui pourraient se présenter.

## Prérequis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

## Modalités d'admission

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec notre conseillère formation.

## Contenu

Les **contraintes juridiques** inhérentes aux activités du spectacle

Rappel sur la **licence d'entrepreneur du spectacle** et le domaine de la **fiscalité** lié aux contrats commerciaux

Le **droit commun** des contrats (la formation, la négociation et l'exécution du contrat)

Les grands **types de contrats du spectacle**: contrats de cession, co-réalisation, co-production, Société en participation, location de salle et promotion locale

Les **clauses générales** et les **clauses particulières**

**Bien rédiger son contrat** avec les clauses importantes (assurances, droits d'auteurs, droits voisins, conditions d'annulations)

**Myriam CHAABOUNI**, Directrice des productions

## Formatrice référente et directrice pédagogique

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, membre fondatrice du bureau de production Tout'Art depuis 2007, Myriam accompagne les artistes professionnels dans la mise en place de leurs projets artistiques par le biais de différentes missions tant juridiques, administrative que financière.

La direction pédagogique est assurée par Myriam Chaabouni.

## Modalités pédagogiques

Cette formation alterne l'exposé participatif et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participant-e-s). La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

## Moyens et supports

Les salles de formation sont équipées de bureaux, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi.

Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun-e des participant-e. pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## Modalités de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec une conseillère, puis complète un bulletin d'inscription lui permettant d'exprimer directement au formateur/formatrice sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés.

Une évaluation sous forme de QCM est réalisée en début et en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique.

Le résultat global est à la disposition du participant-e.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant-e l'ayant suivie avec assiduité.



## Organisation, durée et tarifs

Effectif limité  
à **12 participants**

Durée: **2 jours**  
(14 heures de formation,  
y compris les activités  
pédagogiques effectuées  
à distance)

**Tarif:**  
840€ net de taxe  
par personne

### Informations complémentaires

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ».

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter  
**Sophie Eloy**, conseillère en formation et référente handicap:

**06 77 63 46 72**  
**formations@toutart.fr**